



Salle de sport fitness sans coach

Par Vava

Bonjour, je suis dans un club de sport fitness et machines hydrauliques Curves, la gérante dispense les cours alors qu'il n'est pas diplômé. En a t'elle le droit ? Si non, commebt le signaler et à quelle administration. Merci

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Dispenser des cours sans être habilité à le faire est sanctionnable.
Essayez de vous renseigner à l'inspection du travail, auprès de la DREETS.

[url=https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DREETS-DRIEETS]https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DREETS-DRIEETS[/url]

[url=https://www.economie.gouv.fr/contact/contacter-la-dgccrf]https://www.economie.gouv.fr/contact/contacter-la-dgccrf[/url]